

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 038-213805161-20241219-24DEC053-AU



Bordereau de signature

Décision Etude faisabilité EAJE12266

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	17/12/2024	
Anouck Tronel, <i>DIRECTRICE PR</i>	17/12/2024	
LOIC DURET, <i>DGS</i>	18/12/2024	
BERTRAND SPINDLER, <i>MAIRE</i>	19/12/2024	 Certificat au nom de BERTRAND SPINDLER (COMMUNE DE LA TRONCHE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 12 sept. 2023 à 14:18 au 12 sept. 2026 à 14:18.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : ACTES // ACTES JUR MAIRE



Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 038-213805161-20241219-24DEC053-AU

Bertrand
Levrault

décision du maire

N°24DEC053

17 Décembre 2024

Pôle Ressources – Service
juridique

Attribution de la consultation « Etude de faisabilité pour l'extension avec réfection des espaces extérieurs du Jardin de Manon, EAJE de la commune de la Tronche »

Pages :
1/1

Le Maire de la Ville de La Tronche,

Vu la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégations données au maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Pièce jointe :
-

Vu l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2122-1 et R. 2122-8,

Télétransmis en
préfecture le :

Considérant que la ville de La Tronche a lancé une consultation le 12/11/2024, portant sur une étude de faisabilité auprès de 3 entreprises,

Considérant que deux entreprises ont remis une offre,

Considérant qu'à l'issue de l'analyse des offres faite selon les critères de jugement du prix, des moyens humains mis en œuvre pour mener à bien l'opération, de la tenue des délais et disponibilité, des références et de la qualité de l'offre, l'offre de la X est l'offre économiquement la plus avantageuse,

Décide

Article 1 : d'attribuer la consultation portant sur une « étude de faisabilité pour l'extension avec réfection des espaces extérieurs du Jardin de Manon, EAJE de la commune de la Tronche », au groupement d'entreprises SARL Atelier de la place / MPF Ingénierie représenté par le mandataire SARL Atelier de la place sise 1 bis rue des champs Elysées à Grenoble (38100) pour un montant de 10 000 euros HT.

Article 2 : Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le maire,
Bertrand Spindler

Signé par : BERTRAND SPINDLER
Date : 19/12/2024
Qualité : MAIRE

